

Un guide des prairies permanentes basé Sur la complémentarité des approches agronomique et environnementaliste

Margaux REBOUL SALZE, Michel DELHON, Mickaël GREVILLOT
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, 17 quai Yves Barbier, Vesoul – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr

Contexte : Prairies permanentes cumulent des contraintes (production trop faible ou aléatoire, mauvaise valeur alimentaire, forte pression parasitaire pour les parcelles humides,...). Si certaines parcelles ne sont pas labourables car sur milieu non portant ou classées en Natura 2000, d'autres sont menacées car susceptibles d'être retournées pour rechercher un niveau de production plus fort.

Objectif du CASDAR « Un autre regard sur les prairies permanentes à forte biodiversité de Haute-Saône » (2015 – 2018) : objectiver le potentiel des prairies permanentes de plaine du département pour prévenir cette menace et changer le regard des agriculteurs sur ces prairies.

Matériel et méthodes :

En Haute-Saône, suivi de 32 prairies permanentes et 5 prairies temporaires (des prairies humides de fond de vallée jusqu'aux pelouses sèches du plateau calcaire), dans des systèmes bovin allaitant, laitier et ovin allaitant.

Approches complémentaires sur chaque parcelle :

- **Botanique et faunistique :** relevés phytosociologiques, entomologiques et faunistiques en 2015 sur toute la parcelle.
- **Agronomique :** dans une mise en défens, sur 3 campagnes (2015-2016-2017), plusieurs prélèvements d'herbe sur l'année avec analyses de fourrage et calcul de rendements (figure 1).
- **Pratiques des agriculteurs :** enquêtes en 2016 pour recenser les pratiques employées de manière générale sur chaque parcelle.

Résultats :

- Cartographie des types phytosociologiques présents sur chaque parcelle (figure 2).
- Typologie des prairies permanentes de Haute-Saône (figures 3 et 4) réalisée "à dire d'experts", basés sur les résultats des suivis.
- Guide des prairies permanentes de Haute-Saône (Chambre d'agriculture de Haute-Saône, 2018)



Figure 1 : Prélèvement de biomasse (herbomètre, quadrat, mini-tondeuse)

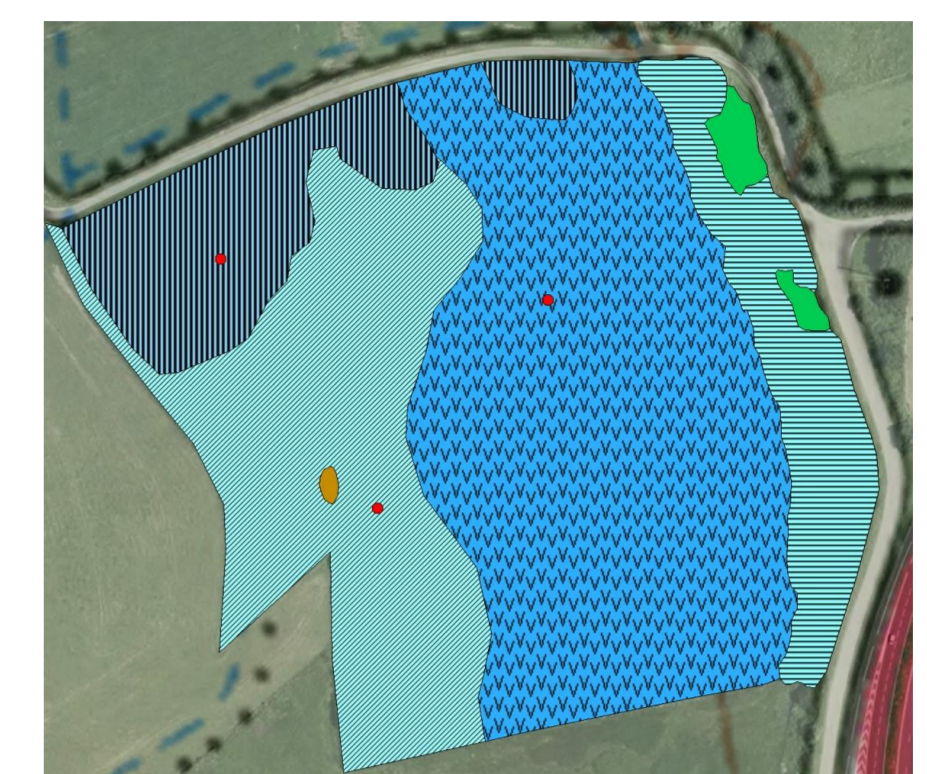
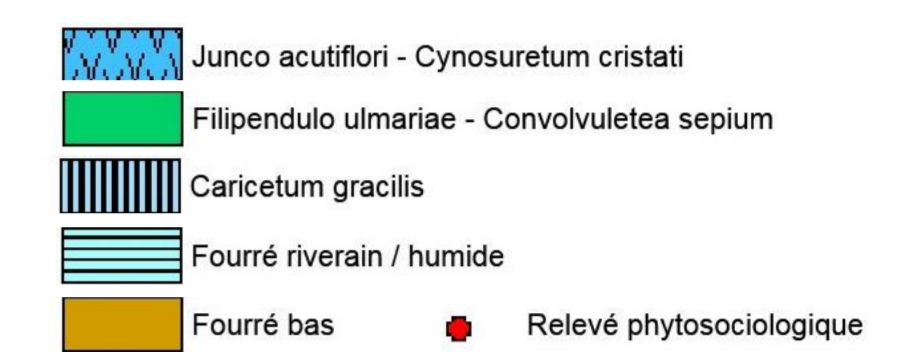


Figure 2 : Exemple de cartographie d'une parcelle selon les types phytosociologiques recensés



Objectifs du guide :

- (Re)connaître les prairies et leurs spécificités
- Trouver le bon équilibre entre productivité et diversité
- Prendre conscience de la diversité abritée dans chaque type de parcelle
- Etre la base d'échanges entre acteurs (agriculteur, technicien, botaniste, animateur de territoire,...)

Disponible en ligne : <https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/haute-saone/publications/>

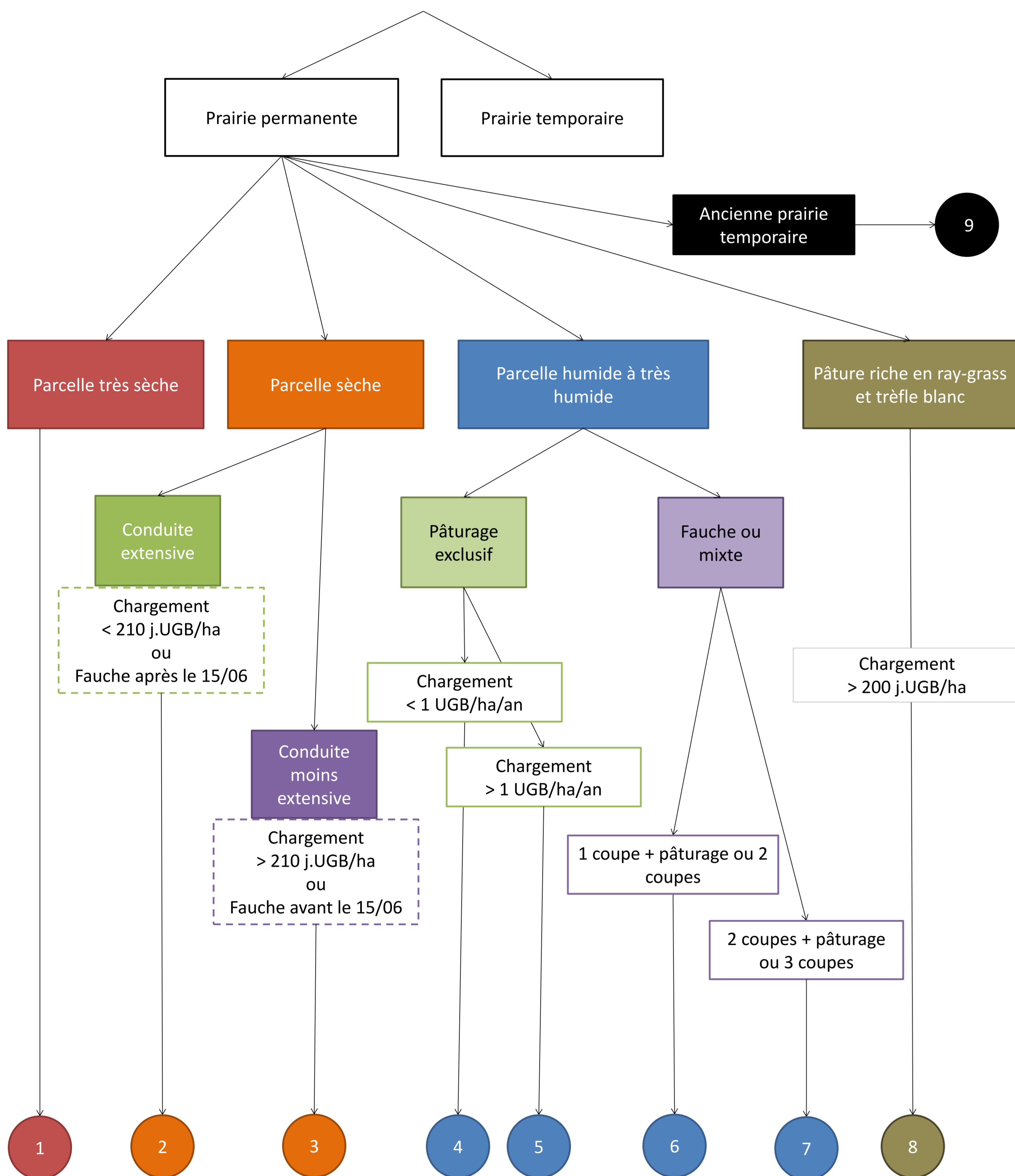


Figure 3 : Typologie des prairies permanentes de Haute-Saône

Type 4 : Pâturation humide avec conduite extensive

Photo du type de parcelle

Description du type

- Prairie plutôt précoce et fertile
- 50 % de graminées
- 45 % de diverses
- Végétation peu élevée, pouvant former un gazon assez bas
- Pâturage exclusif, début avril/mai
- Chargement moyen de 0,8 UGB/ha/an
- Pas de fertilisation
- Plutôt bovins (lait, viande)
- Souvent sur sol argilo-limoneux

Conseil biodiversité

- Alternier fauche/pâturage (1 UGB/ha)
- Eviter envahissement par jonc et renoucle

Espèces végétales caractéristiques :

- Renoucle flammette (*Ranunculus flammula*)
- Vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*)
- Trèfle blanc (*Trifolium repens*)
- Séneçon aquatique (*Jacobaea aquatica*)

Valeurs repères

- Potential de rendement (tMS/ha): 0 à 10
- Densité d'herbe (kg MS/cm/ha): 130 à 350
- UFL: 0,60 à 0,80
- MAT (g/kg MS): 70 à 170
- Azote (uN/ha/an): 0 à 100
- Valeur pastorale: 0 à 100
- Richesse floristique: 10 à 50
- pH: 5 à 7

Production potentielle sur l'année

Figure 4 : Exemple de fiche descriptive d'un type de parcelle

Discussion : Les classes de fonctionnement hydrique du sol reposent sur les dires des agriculteurs, ils sont donc à prendre avec précaution. Le protocole de mesure de la biomasse produite surestime la productivité de la parcelle. Même si le protocole de prélèvement de biomasse a été fait pour impacter le moins possible la flore, la végétation des mises en défens a certainement été modifiée au cours des trois années : une étude de la flore présente dans chaque prélèvement aurait pu être envisagé.

Conclusion : Malgré les améliorations à apporter sur la constitution du réseau et les protocoles, l'étude présentée prouve qu'il est possible d'avoir une approche agronomique et environnementale sur les prairies. Ce type de projet permet aussi aux agriculteurs de s'intéresser à leurs prairies d'un point de vue différent notamment en prenant en compte la biodiversité. La typologie servira d'outil d'information et d'échange entre conseillers et agriculteurs pour porter un autre regard sur les prairies.

Partenaires et financeurs du CASDAR :

